

SITUATION PANDÉMIQUE EN ALGÉRIE

Les contaminations repartent à la hausse

● 598 nouveaux cas et 15 décès

P3

L'AMBASSADEUR DE RUSSIE

Le vaccin russe «Sputnik V» coûterait 2430 DA

P3

ESSAIS DU VACCIN PFIZER

Six participants sont morts et des effets indésirables

P24

JUSTICE

Imane-Houda Feraoun et Djamila Tamazirt placées en détention provisoire

P2



En Vrac

Le corridor de la tentation

Par Madjid Khelassi

Covid ou pas Covid, le ballet des déferés continue de plus belle. Sorte de Bolchoï des méfaits, il nous présente chaque semaine les vedettes du pillage programmé...comme une chorégraphie de haute facture. Cette semaine, nous eûmes droit à Ould Abbas, Barkat et Zoukh suivis de la mise sous mandat dépôt de l'ex-ministre de la Poste et des Télécommunications, Houda Imène Feraoun et de l'ex-ministre de l'Industrie, Djamila Tamazirt.

Ah les ministres de l'équipée Boutef! Que du beau linge entonnant la même chanson : piller jusqu'à plus soif! Nommés via le népotisme et la cooptation, ces commis de l'Etat, que le koursi et le sentiment d'être intouchables émasculèrent à la vitesse de l'éclair, ne furent finalement que des bandes à l'allure solennelle mais au gène canaille. Bienvenue dans la nef de Boutef...régime de camarillas, république des pillards et système de phratreries sans vergogne s'adonnant au lucre dans une quiétude divine.

Ce joli monde camé aux prébendes s'est cru intouchable pendant 20 ans. Il pilla, vola, transféra, volatilisa tout ce qui sentait la tune.

Même l'élément féminin, qui trusta quelques portefeuilles ministériels, se prit au jeu. Le corridor de la tentation s'ouvrait béant. Alors pourquoi pas les nanas, du moment que c'est un mode de gouvernance. Cela pourrait presque s'appeler la solidarité gouvernementale...du pillage!

Houda Imène Feraoun et Djamila Tamazirt sous mandat de dépôt !!! La touche féminine du système vient se sédimer sur le pack masculin déjà embastillé dans une lamentable inharmonie des enfants d'Algérie. Algérie tourmentée...Qu'as-tu fait de tes enfants?

TOUGGOURT (OUARGLA)

Deux morts et un blessé dans un accident de la route

P24

ENTERREMENT DE MGR HENRI TEISSIER

Cérémonie funéraire à la Basilique Notre Dame d'Afrique

P3

TRANSPORT MARITIME

GATMA compte acquérir six navires pour le transport des céréales

P4

TRANSPORT MARITIME

GATMA compte acquérir six navires pour le transport des céréales

P4



EDUCATION (GESTION DES RESSOURCES HUMAINES)

Finalisation des tâches administratives avant le 20 décembre

Le ministère de l'Éducation nationale a invité hier les directions de l'Éducation (DE) des wilayas à effectuer l'ensemble des tâches administratives relatives à la gestion des ressources humaines avant la clôture de l'exercice annuel 2020, au plus tard le 20 décembre en cours, indique un communiqué du ministère.

Le département de l'Éducation a transmis une correspondance "portant des instructions sur la gestion des tâches administratives au titre de l'exercice en cours, dans le souci d'assurer l'exécution des différentes opérations relevant de la gestion des ressources humaines, et partant, garantir une prise en charge administrative et financière idoine au profit des fonctionnaires du secteur". A ce propos, la tutelle a exigé des DE de "prendre les mesures nécessaires pour éviter tout dysfonctionnement pouvant se répercuter sur le bon fonctionnement des parcours professionnels des travailleurs, notamment sur les grades et les postes budgétaires à la veille de la clôture l'exercice annuel". Il faudrait, pour ce faire, "déposer, sans délais, tous les travaux administratifs et projet de décisions relatifs à la libération des postes budgétaires auprès des services du contrôle financier afin de parachever l'opération au plus tard le 20 décembre courant". Il est question notamment de libérer "les postes budgétaires vacants quel que soit le motif : départ en retraite, promotion à des postes supérieurs, démission, abandon, transfert, mise en disponibilité, détachement, et autres tâches y afférentes".

Les DE sont également invitées à "consommer les postes budgétaires à travers le recrutement direct des diplômés des Ecoles normales supérieures (ENS), l'épuisement dans les listes provisoires des concours de recrutement organisés au titre de 2017 et 2018, ou encore la promotion des professeurs via des examens professionnels dans le cadre de l'application des dispositions du rapport de la réunion du 8 octobre 2018". Il s'agit également de l'exploitation des listes de réserve des examens professionnels organisés au titre de l'exercice 2019 pour pourvoir certains postes administratifs, de la promotion sur la base du diplôme, de la promotion consécutive au suivi d'une formation complémentaire et de la promotion par inscription sur les listes d'aptitude dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de l'Instruction interministérielle numéro 02 du 26 août 2014 relative à la promotion des fonctionnaires appartenant aux grades mis en voie d'extinction. Vu l'importance de ces actions, le ministère a appelé à "une coordination permanente entre les différents services au sein de la Direction, à une concertation directe avec les services de la Fonction publique et à un contrôle financier à travers des séances de travail consacrées à tous les dossiers y afférents".

R.N

PÉNURIE DE MÉDICAMENTS

L'ANM promet une amélioration fin janvier

Le directeur général de l'Agence nationale du médicament (ANM), Kamel Mansouri, a assuré, hier à Alger que la disponibilité des médicaments en rupture d'approvisionnement au niveau du marché algérien connaîtra une "nette amélioration" à la fin du mois de janvier 2021.



Tout en reconnaissant que le marché local du médicament a connu des ruptures de près de 100 médicaments, M. Mansouri a affirmé, sur les ondes de la chaîne III de la Radio nationale, que toutes les mesures ont été prises par le ministère de l'Industrie pharmaceutique pour améliorer le fonctionnement du marché et assurer la disponibilité de l'ensemble des produits pharmaceutiques.

S'agissant des circonstances ou motifs qui ont conduit à cette rupture de stocks de certains médicaments, le responsable a cité en priorité la crise du Covid-19 qui a causé une perturbation dans l'importation des matières premières ainsi que le retard accumulé dans l'exécution de certains programmes d'importation des médicaments.

Mise en place en janvier d'un Observatoire

Pour faire face à ces ruptures de médicaments, il a été décidé la mise en place en janvier prochain d'un observatoire réunissant tous les acteurs liés au secteur de médicaments (fabricants, distributeurs et officines) et ce afin de réguler le marché du médicament, a annoncé M. Mansouri. Il a également annoncé la réactivation du Comité économique dont la mission exclusive est de fixer le prix du médicament et qui pourra encourager la production des médicaments ou des molécules dont le marché algérien en aura besoin. M. Mansouri a annoncé dans le même cadre la mise en place prochaine d'un Comité d'experts cliniciens qui aura pour mission de

mettre sur pied "une liste de médicaments essentiels" à fortes valeurs thérapeutiques, à l'instar des médicaments liés à l'oncologie. Il a expliqué que "les médicaments essentiels sont des traitements nécessaires pour la maladie et non des vitamines ou des additifs, ajoutant que les traitements innovants ne seront pas écartés de cette liste malgré leur coût". S'agissant de la gestion des produits périmés, M. Mansouri a souligné que tout importateur doit avoir une clause dans son contrat stipulant que les médicaments périmés doivent être restitués. "Il faut que les programmes d'importation des médicaments soient établis sur des statistiques et de manière rationnelle pour ne pas importer une très grande quantité qui ne peut pas être écoulée sur le marché", a insisté le responsable.

R.I

AVANCEMENT DES TRAVAUX AADL

Intensification des visites inopinées sur le terrain

L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a mis en avant son souci de suivre de près l'avancement des travaux des différents chantiers par des visites inopinées sur le terrain à travers l'ensemble des wilayas du pays.

"Le directeur général de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement, Tarek Belaribi, veille à suivre personnellement l'avancement des travaux des différents projets dans toutes les wilayas du pays pour inspecter leur qualité et s'assurer du respect des délais contractuels par les maîtres d'œuvre, en effectuant des visites inopinées sur le terrain", a précisé un communiqué de l'AADL publié sur sa page Facebook. Dans ce cadre, M. Belaribi a inspecté, hier, des projets du programme de location-vente dans la wilaya de Tébessa. Il a d'abord inspecté les travaux d'aménagement extérieur du projet de 3.000 logements à Boulhaf Dir où il a enjoint au maître d'œuvre d'accélérer la

cadence en recourant à la sous-traitance, selon la même source. Le premier responsable de l'AADL a, à cette occasion, appelé à intensifier les travaux et à pourvoir les chantiers de davantage de ressources matérielles et humaines. Dans ce contexte, M. Belaribi a exigé de l'entreprise de réalisation davantage de rigueur dans le travail pour l'achèvement du projet dans les délais contractuels et la livraison des logements à leurs bénéficiaires dans les plus brefs délais. Le DG de l'AADL a appelé à poursuivre la coordination entre le directeur des projets et les chefs des projets d'une part et les représentants des entreprises de réalisation d'autre part pour accélérer la cadence des travaux des projets programmés dans cette wilaya et contrôler leur qualité, précisant qu'il effectuera une autre visite sur le terrain pour s'assurer de la mise en application des instructions. M. Belaribi s'est rendu mardi dans la wilaya de Annaba où il a rencontré les représentants des souscripteurs AADL qui

ont soulevé certaines préoccupations concernant l'avancement des travaux des projets de type location-vente d'El Tarf où il a inspecté l'avancement des travaux d'aménagement extérieur des projets de 1.000 logements dans la commune d'El Tarf et 400 unités dans la commune de Besbes. Lors de l'inspection des travaux, le responsable a donné des instructions fermes aux entreprises de réalisation de ces deux projets pour accélérer la cadence des travaux de réalisation, respecter les normes de qualité et coordonner avec les autorités locales pour pallier les obstacles qui entravent leur achèvement dans les délais fixés». Il a donné le coup d'envoi des travaux du projet de 1.026 logements, exigeant du maître d'œuvre de respecter les délais contractuels. Dans la localité de Draa Errich, le responsable a contrôlé un projet de 2000 logements et supervisé le lancement des

travaux d'aménagement extérieur, à l'issue de l'ouverture, le lundi 7 décembre 2020, des plis pour le choix de l'entreprise de réalisation. M. Belaribi s'est également enquis des préparatifs pour le lancement de deux projets de 1380 logements à Draa Errich et 724 autres à El Guentra, donnant des instructions pour accélérer les études relatives à l'assiette et à l'étude géotechnique effectuée par un bureau d'études public. Toujours à El Guentra, le DG de l'AADL a inspecté l'état d'avancement des travaux de deux sites de 2000 et 1077 logements, où il a enjoint les maîtres d'œuvre d'accélérer la cadence de raccordement aux voiries et réseaux divers (VRD). Les directeurs des projets AADL, programmés dans la capitale et à Boumerdes, ont effectué des visites à travers certaines cités pour écouter les préoccupations des citoyens et trouver des solutions aux problèmes soulevés à propos de l'aménagement des logements.

R.N

JUSTICE

Imane-Houda Feraoun et Djamilia Tamazirt placées en détention provisoire

Les ex-ministres, des TIC, Imane Houda Feraoun et de l'Industrie, Djamilia Tamazirt, poursuivies dans des affaires de corruption, ont été placées en détention provisoire par le juge d'instruction près la Cour d'Alger.



Djamilia Tamazirt a comparu ce mardi 08 décembre 2020 devant la chambre d'accusation de la cour d'Alger. Elle est accusée de corruption lorsqu'elle était à la tête de l'ERAD. Elle est concernée par l'affaire du complexe de Corso, pour « abus de pouvoir volontaire à l'effet d'accorder d'indus privilèges en violation des lois et réglementations, octroi d'avantages indus lors de la passation de marchés publics, dilapidation

volontaire et détournement de deniers publics dans le cadre de l'exercice des fonctions, trafic d'influence, conflit d'intérêts, fausse déclaration des biens, blanchiment d'argent et de revenus criminels issus de la corruption ». Imane Houda Feraoun doit, quant à elle, répondre sur des accusations de corruption lorsqu'elle était à la tête du ministère de la Poste et des TIC. Elle est poursuivie dans une affaire liée à Algérie Télécom (AT), pour « in-

fractions aux dispositions législatives et réglementaires, par l'octroi d'indus avantages à autrui lors de la passation de marchés publics, dilapidation de deniers publics et abus de fonction. Elle est aussi citée dans l'affaire des frères Kouneif. Les deux ex-ministres avaient été placées cela fait quelques jours sous contrôle judiciaire par le tribunal de Sidi M'Hamed. Décision contre laquelle le Procureur a introduit un appel.

SITUATION PANDÉMIQUE EN ALGÉRIE

Les contaminations repartent à la hausse

598 NOUVEAUX CAS ET 15 DÉCÈS

Cinq cents quatre-vingt-dix-huit (598) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 508 guérisons et 15 décès ont été enregistrés en Algérie, a annoncé, hier à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Depuis le début du mois de juillet, le nombre officiel de contaminations a frôlé les 500 cas par jour, contre 250 cas Covid fin juin. A la mi-novembre, un nombre record de cas a été enregistré dépassant les 1000. Le Comité scientifique de suivi de

l'évolution de la pandémie a enregistré le 18 novembre, 1002 cas. 36 autres cas sont venus se rajouter pour atteindre 1133 cas covid le 23 novembre. C'était le bilan le plus élevé enregistré en Algérie, depuis le début de la pandémie. A partir du mois de décembre, le bilan a amorcé une baisse qui s'est poursuivie pendant plusieurs jours. Mais cette décrite s'est arrêtée, mardi, avec une légère hausse. Celle-ci s'est confirmée, hier, avec un deuxième jour consécutif. Selon Dr Mustapha Benbrahim, président du Syndicat des médecins libéraux, les chiffres annon-

cés par le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie ne reflète pas la réalité. «Le covid se multiplie. Il est certain que l'Etat ne prend pas en charge tous les malades. Selon l'OMS, un cas n'est pas considéré Covid sauf si le test PCR, l'annonce positif. Par conséquent, les chiffres des cas de contaminations annoncés sont ceux que la PCR a confirmés positifs. Ce test n'est pas disponible en quantité suffisante en Algérie. Cela dit, on ne peut pas se baser sur des présomptions » a-t-il déclaré. Par ailleurs, le même responsable a fait

savoir que l'Etat doit revoir le prix de la PCR et les caisses d'assurance de prendre en charge les malades atteints du Covid 19, car selon lui, c'est le droit de chaque citoyen de bénéficier des soins gratuits. «La CNAS doit rembourser les examens subis par les malades du Covid » affirme-t-il. Au sujet des aides proposées par l'Etat, concernant les prix des tests du Covid 19, l'orateur reste perplexe, car selon lui ceci est insuffisant pour les personnes à qui la pandémie a causé un impact important.

Samia Acher

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Arrestation de 13 éléments de soutien aux groupes terroristes en une semaine

Treize (13) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés à Khenchela et à Tiarèt par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), durant la période du 2 au 8 décembre, ainsi qu'un bilan opérationnel de l'ANP. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP ont arrêté (13) éléments de soutien aux groupes terroristes à Khenchela et Tiarèt, alors que d'autres détachements de l'ANP ont découvert et détruit (12) abris pour terroristes, trois (03) bombes de confection artisanale, des outils de détonation et d'autres objets à Bordj Bou Arrerdj, Jijel, Skikda et Boumerdes », est-il précisé dans le même bilan. Selon la même source, «d'énormes quantités de kif traité s'élevant à (22) quintaux et (20,675) kilogrammes, ayant été introduites via les frontières avec le Maroc », ont été saisies lors d'opérations distinctes, par des détachements combinés de l'ANP, en coordination avec les différents services de sécurité. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et «en continuité des efforts intensifs visant à contrecarrer le phénomène du narcotrafic » en Algérie, le MDN a annoncé également l'arrestation de

(28) narcotrafiquants » durant la même période. Détaillant ces opérations exécutées «dans la dynamique des efforts continus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme », le MDN a précisé que «des détachements combinés de l'ANP ont saisi à Nâama (14) quintaux et (83,5) kilogrammes de kif traité, tandis que (08) narcotrafiquants ont été arrêtés et (06) quintaux et (84) kilogrammes de kif traité et (1440) comprimés psychotropes ainsi qu'une somme d'argent d'un montant de (240) millions de centimes et (8270) euros ont été saisis à Béchar ». Dans le même sillage, les services de la Gendarmerie nationale et des Gardes-frontières «ont appréhendé (20) narcotrafiquants et saisi (53,175) kilogrammes de la même substance et (25913) comprimés psychotropes, lors d'opérations distinctes menées à Tlemcen, Oran, Sétif, Souk Ahras, Rélizane, Boumerdes, Bliida, Laghouat et Tébessa », a-t-on ajouté. D'autre part, «des détachements de l'ANP ont intercepté, à Tamanrasset, en Guezzam, Bordj Badji Mokhtar, In Amenas et Djanet (79) individus et (17) véhicules, ainsi que (217) groupes électrogènes, (116) marteaux piqueurs, (09)

détecteurs de métaux, (09) sacs de mélange de pierres et d'or brut, des outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, en sus de (97,217) tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande », a encore indiqué le MDN. Par ailleurs, «03 individus ont été arrêtés et 03 fusils de chasse et (05) quintaux de tabacs ont été saisis, et ce lors d'opérations distinctes menées à Biskra, Tébessa, Batna et Saïda ». De même, «des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à (19818) litres ont été déjouées à Bordj Badji Mokhtar, Tébessa, Souk Ahras et El-Tarf ». Dans un autre contexte, les services de la Gendarmerie nationale et des Gardes-frontières «ont arrêté (31) immigrants clandestins de différentes nationalités à Tlemcen, Nâama, Laghouat, Rélizane, Tébessa, Souk-Ahras et In Guezzam », a-t-on fait savoir. Le MDN a estimé, à ce titre, que ces «multiples opérations ayant abouti à des résultats qualitatifs », reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanentes de nos Forces armées à travers tout le territoire national ».

R.N

Brèves

L'AMBASSADEUR DE RUSSIE

Le vaccin russe «Sputnik V» coûterait 2 430 DA

L'ambassadeur de Russie en Algérie, Igor Beliaev, a annoncé hier que le vaccin «Sputnik V» qui contient deux doses, coûte 18 dollars, soit environ 2430 dinars algériens selon le taux de change officiel, et 3240 dinars selon l'indice de change du marché parallèle. Dans une déclaration à Echourouk News, l'ambassadeur a confirmé que l'un des avantages du vaccin russe est son prix, qui s'élève à 18 dollars pour les deux doses. Et la vaccination avec «Sputnik V» nécessite l'utilisation de deux doses du vaccin, car son efficacité a dépassé 95% après 42 jours d'administration de la première dose. L'annonce par Moscou des résultats de ses vaccins intervient en conjonction avec 3 grandes entreprises révélant l'efficacité de leurs vaccins contre le coronavirus, avec des taux compris entre 70 et 95%, à la lumière des doutes occidentaux sur la sécurité du vaccin russe.

R.N

IMMUNITÉ PARLEMENTAIRE

Mohcine Belabbas engage une action en justice contre Zeghmati

Le président du parti politique Rassemblement pour la Culture et de Démocratie (RCD), Mohcine Belabbas, a annoncé, hier, avoir « engagé une action en justice auprès du Conseil d'Etat contre le ministre de la Justice », Belkacem Zeghmati, concernant la demande de la levée de son immunité parlementaire. « J'ai officiellement engagé une action en justice auprès du Conseil d'Etat contre le ministre de la Justice relativement à sa demande de levée de mon immunité parlementaire », a annoncé aujourd'hui le président du RCD, dans un communiqué publié sur sa page Facebook. « J'ai également mis en cause le parquet général de la Cour d'Alger, l'Assemblée nationale et le Conseil constitutionnel comme parties intervenantes », a-t-il ajouté. Pour rappel, l'APN avait voté le 20 octobre dernier la levée de l'immunité parlementaire de Mohcine Belabbas. 242 parlementaires ont voté « Oui », tandis que 70 ont voté « Non ». Le ministère de la Justice avait envoyé une demande de levée de l'immunité parlementaire de Mohcine Belabbas à l'Assemblée populaire nationale (APN). Le bureau de la chambre basse du Parlement a examiné la demande le jeudi 24 septembre. Mohcine Belabbas avait été entendu fin juin 2020 par la Gendarmerie nationale. Il avait évoqué, dans un post Facebook, une enquête «remise il y a près de deux ans suite à un accident de travail survenu dans ma construction».

ENTERREMENT DE MGR HENRI TEISSIER

Cérémonie funéraire à la Basilique Notre Dame d'Afrique

Une cérémonie religieuse à la mémoire de l'ancien archevêque d'Alger, Monseigneur Henri Teissier, décédé le 1er décembre, a été organisée hier matin à la Basilique Notre Dame d'Afrique à Alger par de vibrants hommages de citoyens de différentes confessions, de religieux et d'officiels. Dès 9h00, de nombreux citoyens, Algériens, Français et autres, se sont relayés, dans un profond recueillement, devant la dépouille du défunt, exprimant leur profonde compassion ainsi que leur attachement aux valeurs de fraternité et du vivre-ensemble prônées et défendues, sans relâche, par le religieux franco-algérien. De vibrants témoignages et de pieuses pensées ont également été adressés au défunt et consignés dans le Livre d'or destiné à cet effet, aussi bien par des Musulmans que par des Chrétiens, tous adeptes de son message d'amour, de paix et de tolérance. Un hommage officiel a été rendu par la suite au défunt à l'intérieur de la Basilique, en présence notamment de représentants des ministres algériens des Affaires étrangères et des Affaires religieuses, des corps diplomatiques accrédités en Algérie, dont l'ambassadeur de France, la famille du défunt et des représentants de l'Eglise, dont ceux du Vatican. La cérémonie religieuse a pris fin autour de 16h00 par la mise en terre de la dépouille du défunt, dans l'intimité, dans la Chapelle Sainte Monique de la Basilique où il reposera, désormais, aux côtés du Cardinal Duval. Il sera possible, les jours suivants, de se recueillir sur la tombe du père Teissier pendant les heures d'ouverture de la Basilique, avant informé l'Archevêché d'Alger. La dépouille de Mgr Teissier, décédé dans la ville française de Lyon (Oran) où il naquit il y a 91 ans, est arrivée mardi en début d'après-midi à l'aéroport international Houari Boumediène d'Alger. A 17h00, une cérémonie religieuse a eu lieu à la Basilique Notre-Dame d'Afrique, également suivie en direct sur la page Facebook de la Basilique et par haut-parleur depuis l'esplanade de cette dernière. Dimanche, une messe funéraire a été organisée à la Cathédrale Saint-Jean-Baptiste de Lyon à sa mémoire, durant laquelle l'ambassadeur d'Algérie en France, Mohamed Antar Daoud avait soutenu que le défunt était pasteur d'un christianisme «généreux, humaniste, rassembleur et respectueux». Il a également relevé que l'Algérie perd, en Mgr Teissier, un de «ses dignes fils», le qualifiant d'«inlassable berger de la foi catholique chrétienne, épurant d'humanité et pour qui les hommes, quels qu'ils soient, d'où qu'ils proviennent, étaient d'égale valeur».

R.N

TRANSPORT MARITIME

GATMA compte acquérir six navires pour le transport des céréales

Le Groupe algérien de transport maritime (GATMA) compte acquérir six navires pour le transport des céréales afin d'accroître sa part en cette matière contrôlée par des sociétés étrangères, a indiqué, mardi le président directeur général du Groupe, Smain Larbi Ghomri lors de son audition par la Commission des transports et des télécommunications de l'Assemblée populaire nationale (APN).



Le Pdg de GATMA a évoqué, lors de cette séance, l'acquisition de six navires pour le transport des céréales avec l'élaboration d'un projet pour acquérir des porte-conteneurs en vue de se lancer dans la forte compétition imposée par les sociétés étrangères", lit-on dans un communiqué de l'APN.

Le Groupe GATMA avait tracé un objectif pour atteindre 25 % dans le domaine du transport des céréales d'ici à 2025, mais il n'a réalisé qu'à un taux oscillant entre 4 et 5 % en raison du monopole sur ce marché, a rappelé le Pdg. En 2014, le groupe a procédé au renouvellement de sa flotte à travers un budget affecté par l'Etat pour acquérir 25 navires.

A ce jour, "10 navires ont été acquis et un seul pour le transport des voyageurs, ce qui a permis de renouveler toute la flotte de la compagnie de navigation maritime", ajoute la même source.

Selon M. Ghomri, toutes ces réalisations entrent dans le cadre de l'octroi à la flotte algérienne l'opportunité pour qu'elle soit un transporteur maritime pour près de 25 % des exportations et des importations hors hydrocarbures, ainsi que des campagnes publicitaires pour mettre en évidence les avantages et les services proposés par les sociétés algériennes dans le domaine du transport maritime.

Concernant la situation financière des sociétés du Groupe, le Pdg de GATMA a souligné qu'elle est affectée depuis 2016 à cause de la réduction de l'importation et de la pandémie de la COVID-19, à l'origine "du recul du chiffre d'affaires de près de 50 %".

Le Pdg a soulevé la question du manque de la main d'oeuvre qualifiée à une limite qui a incité à faire appel aux retraités, indiquant que les exigences du marché pour la main d'oeuvre maritime spécialisée "sont conséquentes", compte tenu du manque de la formation au regard de l'existence d'une seule école pour la formation dans ce domaine à savoir celle de Bou Ismail à Tipaza d'une capacité d'accueil de 60 étudiants/an. Ce problème s'est accentué après que d'autres sociétés ont attiré plusieurs cadres pour des avantages meilleurs, a poursuivi le même responsable qui a mis en avant "l'impératif de renforcer les capacités de formation et d'ouvrir de nouvelles écoles spécialisées".

Le GATMA a été créé en 2016 après restructuration des holdings relevant du secteur du transport maritime, et qui ont été fusionnés dans une seule société chargée de la gestion du transport maritime, de la maintenance et de l'industrie maritime et des services.

Le groupe en question comprend six sociétés, dont deux spécialisées dans le transport maritime de marchandises et deux autres dans le domaine des services maritimes, en sus d'une (1) société dans le transport des voyageurs et un autre dans la maintenance maritime et la construction de navires.

SNTF: 14 Mds Da de déficit jusqu'au mois de septembre

Lors de son exposé devant la Commission des transports et des télécommunications de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Karim Ayache a relevé les dommages causés

par la pandémie du coronavirus à la société. Le Président Directeur général (P-Dg) a fait savoir, dans ce sens, que la SNTF a enregistré un déficit de 14 Mds Da lors des 9 premiers mois de 2020, soulignant que la société continue d'assurer le transport de marchandises selon le programme tracé.

La suspension du transport des voyageurs depuis mars 2020 a accordé plus de temps à la SNTF pour préparer la reprise de l'activité et ce à travers le respect du protocole sanitaire adopté, a-t-il expliqué. Il a affirmé, par ailleurs, que la société s'attelle à l'élaboration d'un plan stratégique axé sur trois niveaux. Le premier niveau concerne le diagnostic de la situation de la SNTF et les obstacles auxquels elle fait face afin de réaliser ses anciens objectifs, tandis que le deuxième niveau porte sur le choix stratégique et l'orientation devant être adoptée en vue de développer le transport ferroviaire durant deux étapes, à savoir l'étape actuelle (2020-2025) et prochaine (2025-2030).

Quant au 3e niveau, il définit les modalités de mise en oeuvre du plan adopté sur le terrain. Insistant sur l'impératif réexamen de la relation entre la SNTF et l'Etat en ce qui concerne la subvention dans le cadre de la maintenance des infrastructures, le même responsable a relevé les difficultés financières de la SNTF concernant le service de maintenance, ce qui risque d'avoir des incidences négatives sur la circulation des trains, et par conséquent accuser un retard dans les horaires de départ et d'arrivée.

A ce propos, il a fait état de 250 accidents au niveau des infrastructures d'où l'annulation du lancement de 919 trains depuis 2019, ajoutant que les voyages qui sont arrivés à

temps n'ont pas dépassé les 20%.

S'agissant du transport des marchandises, M. Ayache a fait savoir que le futur plan se focalise sur l'opération de se diriger vers le client, citant l'exemple de quelques contrats dont la préparation est en cours avec la compagnie « Tosayli » pour avoir l'exclusivité de transporter sa marchandise au niveau national... Il a également dévoilé un plan d'action en partenariat avec le groupe de gestion des ports pour l'ouverture de ligne ferroviaire au niveau des ports à commencer par ceux d'Annaba, Skikda, Djen Djen et Oran.

Par ailleurs, le DG a rappelé l'adoption d'un plan visant le développement de transport ferroviaire périurbain dans les grandes villes d'une enveloppe financière de 124 mds da destinée également à l'acquisition de nouveaux wagons, à la promotion du transport des hydrocarbures et à la réalisation d'une deuxième ligne ferroviaire liant l'Est à l'Ouest du pays passant par les hauts plateaux outre l'ouverture de nouvelles lignes vers les wilayas du Sud.

Présidé par Chabane Louaar, président de la Commission des transports et télécommunications, cette séance s'inscrit dans le cadre des rencontres organisées par cette commission pour auditionner les directeurs de certaines institutions vitales en matière de transport en Algérie et ce, dans le cadre des missions législatives et de contrôle de l'APN. De son côté M. Louaar a indiqué que l'audition des exposés sur les situations financières et économiques des institutions des transports faisait partie des intérêts de la Commission notamment en cette conjoncture sanitaire.

PORTS

Baisse du chiffre d'affaires du Groupe SERPORT à 61 milliards Da

Le chiffre d'affaires du Groupe services portuaires (SERPORT) a baissé, de 62 milliard de DA en 2019 à 61 milliards de DA en 2020, en raison de la pandémie du nouveau Coronavirus, a révélé, mardi le P-dg du Groupe, M. Achour Djelloul, devant la Commission des transports et des télécommunications à l'Assemblée populaire nationale (APN).



Le volume des échanges de marchandises générales, a précisé M. Djelloul, s'élevait à environ 19 millions de tonnes en 2019 avant de baisser à 16 millions de tonnes en 2020 en raison de la crise de Covid-19, selon un communiqué de l'APN. Quant aux hydrocarbures, le volume des échanges a atteint 62 millions de tonnes en 2020 contre 75 millions de tonnes en 2019, selon les chiffres présentés par M. Djelloul lors de l'audition. Les ports commerciaux du Groupe assurent tous les besoins de transfert de marchandises au niveau national, avec une capacité d'importation de 42 millions de tonnes de marchandises et d'exportation de 75 millions de tonnes des hydrocarbures, a ajouté le P-DG du Groupe relevant du port de Béjaïa qui est en tête des ports du pays avec 30% du volume de transfert de marchandises générales. Au total, le Groupe gère 10 ports commerciaux et 48 ports de pêche, en plus des ports de plaisance. Concernant les ports de pêche, M. Djelloul a souligné qu'ils sont des "établissements perdants", car il appartient au Groupe de pallier leurs déficits. A ce propos, il a fait savoir que le montant de soutien accordé aux ports de pêche s'élevait à 300 millions de DA en 2019, destiné principalement

aux salaires d'un millier de travailleurs de la sécurité, de l'administration et de la gestion de ces ports. Outre le problème du déficit, le Groupe souffre aussi du non-paiement des pêcheurs des droits de location et d'exploitation au port, a-t-il expliqué. S'agissant du transport des voyageurs, M. Djelloul a indiqué que le Groupe allait vers l'augmentation de la capacité de contenance notamment en été et ce, à travers la location de bateaux supplémentaires (1.000 bateaux) et la réception d'un autre (1 800 voyageurs) janvier prochain. «L'activité du transport des voyageurs sera confortée notamment que plusieurs compagnies étrangères ont affiché leur intérêt quant à l'ouverture de nouvelles lignes de transports vers les différents ports algériens.»

LE PORT DE CHERCHELL JOUERA UN RÔLE PRIMORDIAL DANS LE TRANSPORT DES MARCHANDISES VERS L'AFRIQUE

Par ailleurs, le PDG a mis l'accent sur le projet de réalisation du port de Cherchell qui'il a qualifié d'«important» sur le plan économique vu sa liaison avec la Zone de libre-échange vers le

Sud, ajoutant que ce port sera réalisé selon des normes internationales et relié aux grands ports mondiaux. Il a appelé, dans ce sens, à l'impératif de développer le transport ferroviaire et routier afin de garantir le transport de la marchandise à partir du port vers l'Afrique. Sur ce point, M. Djelloul a rappelé la proposition relative à la réalisation de grandes bases logistiques dans le cadre du Service public dont la mission consiste en la réception des marchandises au niveau des ports, la décharge des conteneurs et l'accomplissement des procédures administratives, douanières et de contrôle jusqu'à l'opération de distribution. Cette formule vise à réduire la durée du maintien des conteneurs au niveau des ports, a-t-il expliqué. Présidée par Chabane Louaar, président de la Commission des transports et télécommunications, cette séance s'inscrit dans le cadre des rencontres organisées par cette commission pour auditionner les directeurs de certaines institutions vitales en matière de transport en Algérie et ce, dans le cadre des missions législatives et de contrôle de l'APN, conclut le communiqué.

APS

PLAN DE RELANCE DE L'UE

Varsovie évoque un accord pour éviter un veto

Le vice-Premier ministre polonais, Jaroslaw Gowin, a évoqué hier un accord de son pays avec l'Allemagne et la Hongrie qui pourrait permettre d'éviter un veto sur le budget et sur le plan de relance européen. "Nous attendons une confirmation finale", a déclaré un diplomate allemand à Bruxelles.

La Pologne et la Hongrie sont opposées à un nouveau mécanisme européen, qu'ils jugent "arbitraire", qui permettrait de les priver de fonds européens en cas de violations de l'Etat de droit (justice indépendante, politique anticorruption...).

"Selon la délégation polonaise et hongroise, les raisons pour que la Pologne et la Hongrie adoptent une position différente des autres pays-membres de l'Union Européenne (UE) ont pratiquement disparu", a déclaré M. Gowin, à la tête d'un petit parti coalisé avec les conservateurs nationalistes de Droit et Justice (PiS).

"C'est aussi la position de la présidence allemande, en ligne avec celle de la Pologne et de la Hongrie. Mais bien sûr, il faut l'unanimité pour un accord du Conseil européen", a ajouté M. Gowin, refusant d'en dévoiler le détail.

"Pour l'instant, il y a un accord du triangle Varsovie-Berlin-Budapest. Je reste confiant sur le fait que cet accord s'élargira aux 24 autres capitales européennes", lors du sommet de jeudi et vendredi, a-t-il affirmé.

De passage, la veille, à Varsovie, le Premier ministre hongrois, Viktor Orban, avait parlé d'"une bonne chance" pour un accord, tout en espérant la "victoire polono-hongroise".

Mardi, le Premier ministre polonais, Mateusz Morawiecki, a déclaré que son pays était "prêt à des mois de négociations mais aussi prêt à (accepter) un budget provisoire possible", au cas où Varsovie serait obligé de dire non aux propositions européennes.

L'Allemagne, qui exerce la présidence tournante de l'UE, a affirmé mardi espérer une solution "dans les prochaines heures ou journées" pour une levée des vetos hongrois et polonais, jugeant "irresponsable" le blocage actuel du plan de relance.

Dans l'hypothèse où les négociations échoueraient, la Commission européenne a dit travailler sur des options alternatives pour permettre un plan de relance sans l'accord des deux Etats frondeurs.

R.E

PÉTROLE

Les cours hésitent, les investisseurs surveillant la demande

Les cours du pétrole ont évolué en dents de scie mardi pour terminer en ordre dispersé, les investisseurs restant attentifs à la propagation du Covid-19 et aux restrictions mises en place dans le monde, en attendant une reprise de la demande avec l'arrivée des vaccins. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février a gagné 0,10% ou 5 cents par rapport à la clôture de lundi, à 48,84 dollars. A New York, le baril américain de WTI pour le mois de janvier a lâché 0,3% ou 16 cents à 45,60 dollars. Ces niveaux de

prix sont cependant assez élevés pour 2020, le Brent ne restant pas si loin de la barre symbolique des 50 dollars le baril qu'il a frôlée vendredi, à 49,92 dollars, une première depuis le 6 mars. "Le pétrole est techniquement toujours dans une tendance haussière et pour atteindre le prochain niveau, il aura besoin de l'aide des raffineurs américains", dont la cadence devrait s'accélérer, estime Phil Flynn, de Price Futures Group, à la veille de la publication hebdomadaire des stocks américains de brut mercredi. Selon les estimations moyennes des

analystes, les stocks américains d'or noir devraient montrer une baisse de 1,2 million de barils et la capacité d'utilisation des raffineries augmenter de 0,6% à 78,8%. Les cours du brut sont restés tiraillés "entre la morosité immédiate et la perception d'un avenir meilleur", a estimé pour sa part Tamas Varga, analyste de PVM, soulignant que le Covid-19 "continue de se propager", une menace sérieuse pour la demande et les capacités de stockage à très court terme. Malgré les perspectives que font miroiter les campagnes de vaccinations mas-

sives contre le Covid-19, la situation actuelle reste préoccupante, notamment aux Etats-Unis. Plus de 20 millions de personnes vivant en Californie du Sud sont par exemple de nouveau soumises à un confinement depuis lundi pour alléger la pression sur les hôpitaux. Avatar Sandu, de Phillip Futures, pointe aussi "l'intensification des tensions entre les Etats-Unis et la Chine" comme facteur du recul des prix du brut alors que les Etats-Unis ont annoncé lundi de nouvelles sanctions contre Pékin.

R.E



TISSEMSILT

Vers la création de petites exploitations d'arboriculture fruitière

De petites exploitations destinées à l'arboriculture fruitière seront créées dans la wilaya de Tissemsilt lors de la saison agricole 2020-2021, a annoncé mardi le wali, Abbès Badaoui lors d'une réunion élargie sur le secteur de l'agriculture et l'évaluation des campagnes de reboisement.

Le wali a indiqué que ces petites exploitations qui seront créées au niveau du surplus des surfaces limitrophes aux espaces boisés, occuperont au moins 5 hectares chacune pour la plantation d'arbres fruitiers notamment ceux résistants dont les oliviers, les grenadiers, les figuiers et les pistachiers.

Le même responsable a souligné que lors de la nouvelle campagne agricole 2020-2021, les autorités de la wilaya se sont lancés dans la concrétisation d'une stratégie de promotion du secteur agricole basée principalement sur l'augmentation des superficies plantées en arbres fruitiers et l'extension des terres irriguées entourant les infrastructures hydrauliques, notamment les périmètres près des barrages de Bougara et Meghila. Il a estimé que le développement du secteur agricole dans la wilaya ne peut se faire qu'en plantant de grandes superficies d'arbres, surtout ceux des fruits résistants, et en utilisant des méthodes modernes dans l'irri-

gation des terres agricoles de la région, ce qui permet de doubler la production à court et moyen termes.

Le wali a appelé les responsables du secteur agricole à intensifier les sorties de sensibilisation et de vulgarisation notamment aux agriculteurs activant dans les périmètres d'irrigation des barrages de Bougara et Meghila, afin d'augmenter les terres agricoles irriguées.

La réunion a vu la présence des différents acteurs du secteur notamment la chambre d'agriculture et l'antenne de la Caisse de mutualité agricole et des corporations professionnelles.

GUELMA
(VACCINATION)

Installation
d'une cellule
de préparation,
d'organisation
et de suivi

Une cellule de préparation, d'organisation et de suivi de la vaccination contre la Covid-19 a été installée au niveau de la wilaya de Guelma, a indiqué mardi le wali Kamel-Eddine Kerbouche.

Cette cellule a entamé le travail de mobilisation de tous les moyens humains et matériels pour la réception et le stockage du vaccin et de conception du plan logistique de l'opération de vaccination, a déclaré le wali en marge de la remise au siège de la wilaya d'un lot d'équipements médicaux à l'hôpital de référence Covid-19.

L'installation de cette cellule composée de représentants des divers secteurs en rapport avec la préparation de l'opération de vaccination dans toutes ses étapes (réception, stockage, distribution et vaccination) intervient en application des instructions des autorités centrales, a-t-il dit. Le lot d'équipements médicaux remis à l'hôpital de référence Covid-19 a été acquis sur le budget de la wilaya en vue de faciliter le travail des staffs médicaux face à l'épidémie du Covid-19, a-t-on ajouté.

Ce lot comprend notamment trois appareils de respiration artificielle, 15 appareils d'accumulation d'oxygène, 10 appareils de surveillance médicale, des tensiomètres, appareils de mesure du taux d'oxygène dans le sang, des tenues de protection, des masques et des moyens de désinfection.

CHLEF

Dotation de 13
écoles en gaz
propane

Treize écoles des zones d'ombre de la wilaya de Chlef ont été dotées de gaz propane, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction locale de l'énergie.

Selon la directrice, Chahrazed Telli Bouzid, 13 écoles situées dans des zones d'ombre relevant de différentes communes de la wilaya ont été dotées en gaz propane dans le cadre d'une opération d'éradication de l'utilisation du mazout dans les établissements scolaires et de ses effets néfastes, a-t-elle expliqué. Cette opération, financée sur le budget de wilaya, a ciblé sept écoles de la commune d'Ouled Fares, trois de la commune de Medjadja, deux écoles de la localité de Hadjadj, et une école de Bouzeghaia. La même responsable a signalé l'inscription de cette opération au titre des efforts d'amélioration des conditions de scolarité des enfants, et suite à l'enregistrement des effets néfastes induits par l'utilisation du mazout et la réception de plaintes de parents d'élèves. "Des travaux sont en cours afin de doter quatre autres écoles de la commune de Beni Haoua (Nord-est de Chlef) en propane", a-t-elle ajouté. Mme. Chahrazed Telli Bouzid a, également, fait part de l'inscription de 37 opérations similaires au profit d'établissements éducatifs des zones d'ombre, à travers les communes de Sobha, Boukadir, Hadjadj, Ouled Abdelkader, Tadjena, et Haranfa. Cette opération porte sur l'installation de citernes de gaz propane, ou la mise à disposition des écoles concernées de bonbonnes spéciales, qui sont rechargées régulièrement par Naftal, est-il indiqué de même source.

EL TARF

Plus de 4.100 apprenants rejoignent les classes d'alphabétisation

Pas moins de 4.115 apprenants dont plus de 3.595 femmes ont rejoint mardi les classes d'alphabétisation ouvertes "progressivement" à travers les 24 communes de la wilaya d'El Tarf dans le strict respect du protocole sanitaire lié à la covid-19, a indiqué le directeur de l'antenne locale de l'Office national et d'enseignement pour adultes (ONAEA).



Le coup d'envoi de la nouvelle rentrée 2020/2021 a été symbolique en raison de la conjoncture sanitaire actuelle, marquée par la propagation de la pandémie du coronavirus imposant le suivi de mesures préventives pour éviter les éventuelles contaminations par ce virus, a précisé M. Meslem. Des conseils et autres recommandations dédiées à la prévention et la lutte contre le coronavirus, notamment l'obligation de port de masque de protection et la distanciation physique ont été prodigués aux premières vagues des apprenants dont l'âge varie entre 40 et plus de 60 ans. Ces effectifs parmi lesquels figurent plus de 600 hommes sont encadrés par un total de 288 en-

seignants, a ajouté M. Meslem, précisant que les apprenants sont répartis à raison de 10 par salle de classe au lieu de 20 apprenants en période ordinaire et ce, pour préserver leur santé.

Le volume horaire a été lui aussi revu à la baisse, a-t-il indiqué, précisant que l'enseignement est réparti sur six heures par semaine au lieu des 12 heures habituelles.

Tout en se félicitant du "bond qualitatif" enregistré dans la wilaya d'El Tarf, où le taux d'alphabétisme est passé de 23,04% en 2008 à 08,17% en 2020, M. Meslem a affirmé que ce résultat a été obtenu suite aux efforts continus déployés par l'Etat depuis le lancement en 1998 de la stratégie nationale de lutte contre

l'illettrisme.

La même source a, dans ce contexte, fait état des campagnes de sensibilisation qui sillonnent périodiquement les 24 communes de cette wilaya frontalière pour inciter les personnes analphabètes à bénéficier des cours d'alphabétisation dispensés à travers les écoles coraniques, les maisons de jeunes, les mosquées et les centres culturels, pour leur permettre de se libérer du poids de l'illettrisme.

Le même responsable a signalé, dans le même sillage, que ces campagnes de sensibilisation, ciblant les zones les plus reculées et enclavées de la wilaya en quête d'apprenants à sensibiliser par le biais du porte à porte, sont encadrées et animées par des ensei-

gnants de l'ONAEA en coordination avec les représentants des mosquées et la société civile.

L'année scolaire 2018/2019 a permis, a-t-il rappelé, à 1400 personnes dont 1.200 femmes d'obtenir des attestations d'enseignement de base leur permettant de poursuivre des études à distance ou de s'inscrire dans les centres de formation professionnelle ou encore de créer leurs propres entreprises.

La wilaya d'El Tarf qui comptait en 2008 près de 81000 illettrés, a enregistré une avancée considérable dans le domaine de l'apprentissage grâce aux efforts déployés, ce qui a permis de ramener le nombre d'analphabètes en 2020 à 35000, s'est félicité le directeur de l'ONAEA.

SIDI BEL-ABBÈS (COVID-19)

Suspension des cours dans un lycée

Les cours ont été suspendus au lycée Inal Sid Ahmed dans la commune de Sidi Bel-Abbès après la confirmation de sept cas atteints du coronavirus, a-t-on appris mardi auprès de la Direction de wilaya de l'éducation. Le wali de Sidi Bel-Abbès, Mustapha Limani, a pris la décision de suspendre les cours dans ce lycée suite à sept cas confirmés de covid-19 détectés parmi les enseignants et les élèves.

Devant cette situation épidémiologique, les cours ont été suspendus dans ce lycée pour

une durée de dix jours, parallèlement à l'intensification des opérations de désinfection de toutes les classes de cet établissement scolaire, a-t-on indiqué.

Concernant la situation épidémiologique dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, la Direction de la Santé et de la Population a fait savoir que 28 personnes suivent un traitement et six cas sont en soins intensifs au niveau de l'établissement public hospitalier EPH "Dahmani Slimane" de Sidi Bel-Abbès, désigné pour accueillir les patients de la Covid-19. Les efforts sont toujours axés sur les actions

de sensibilisation et de dissuasion par de nombreuses instances dont les services de sûreté et de gendarmerie nationales et la Direction du commerce, avec la participation d'associations locales dans les lieux publics afin d'appeler à plus de vigilance et au respect des mesures préventives, a-t-on affirmé.

En outre, des opérations de désinfection sont toujours en cours dans divers établissements et structures qui accueillent le public, avec la participation des différents services tels que la wilaya et les communes.

ORAN

Hausse du niveau d'eau dans les barrages de la région Ouest du pays

Une hausse du niveau d'eau dans les barrages de la région Ouest du pays a été constatée suite aux dernières précipitations ce qui devra améliorer le programme de distribution de l'eau dans la wilaya, a indiqué mardi le directeur de la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR) Helaili Oussama.



Les barrages alimentant la wilaya d'Oran dont ceux de Gargar et de Chellif ont enregistré un apport devant se répercuter positivement sur le programme de distribution de l'eau, a souligné, lors d'un point de presse animé au niveau du bâtiment technologique de SEOR, M. Helaili.

La SEOR a eu recours à un programme de distribution où 91% des zones d'habitation sont soumises à un système d'un jour sur deux, alors que 7% à un système de deux jours ou plus, et les 2% restants sont alimentés en eau quotidiennement. Ce recours est dû à une baisse signifi-

cative du niveau d'eau dans les barrages, contraignant la SEOR à s'appuyer sur l'eau produite par la station de dessalement de l'eau de mer de la Mactaa comme source presque totale, a-t-il fait savoir.

Le directeur par intérim des ressources en eau de la wilaya d'Oran, Boumediene Smaïne, a indiqué que "le niveau d'eau n'a pas encore été mesuré, il faut attendre la fin de la période pluvieuse pour faire les calculs définitifs", relevant que la pluviométrie a atteint dernièrement 45 millimètres.

Par ailleurs et concernant les créances à recou-

vrer par la SEOR, estimées à pas moins de 5,5 milliards DA, M. Helaili a signalé l'entame des coupures d'eau comme dernier recours, soulignant que le ministère de tutelle a donné des instructions pour suspendre l'approvisionnement à ceux dont les redevances dépassent 55.000 DA.

Le directeur de la SEOR a expliqué qu'il s'agit des clients n'ayant pas honoré leurs factures depuis au moins 5 ans, excluant ceux touchés par la crise sanitaire de la Covid-19 de cette catégorie, car les redevances ne peuvent pas atteindre le plafond spécifié, a-t-il dit.

SOUK AHRAS

Récupération en un mois de 6180 m³ d'eau

Les actions d'élimination de 17 branchements sauvages effectuées au cours du mois de novembre passé sur les réseaux de distribution d'eau potable dans la wilaya de Souk Ahras ont permis de récupérer 6.180 m³, a indiqué mardi, la responsable de la cellule de communication de l'unité locale de l'ADE, Nabila Lemouchi.

Les agents de l'entreprise ont éliminé à travers les trois communes de Souk Ahras, Sedrata et Mechrouha 17 branchements sauvages sur le réseau d'eau potable durant le mois de novembre qui a connu la reprise des actions de contrôle suspendues depuis l'apparition de l'épidémie de Covid-19, a-t-elle précisé à l'APS.

Le volume d'eau ainsi récupéré dépasse le volume récupéré suite au traitement des fuites d'eau depuis début 2020 estimé à 4.800 m³, selon la même responsable.

Le repérage des branchements illicites s'est déroulé en présence des responsables du contentieux de l'ADE et des procès-verbaux de règlement à l'amiable ont été signés avec les auteurs de ces branchements, a déclaré la même source qui a souligné que les branchements illicites sont le fait de citoyens et parfois d'entreprises privées et de promoteurs immobiliers.

Depuis début 2020 à novembre passé, l'ADE de Souk Ahras a traité 3.830 points de fuite sur le réseau d'eau potable de la wilaya qui s'étend sur 1.665 km linéaires, a-t-on fait savoir, ajoutant que 1.458 des fuites concernent des branchements individuels, 2.121 les canalisations de distribution et 260 les canalisations de raccordement.

JIJEL

Arrêt de la télédiffusion analogique et passage au numérique

La télédiffusion analogique terrestre a cessé mardi à Jijel avec le passage à la télédiffusion numérique "assurant une qualité supérieure du son et de l'image", a indiqué la responsable du département de communication à l'entreprise publique de télédiffusion, TDA, Mme Saliha Benziada.

L'opération s'inscrit dans le cadre de l'amélioration du service public et l'offre de sons et d'images de haute qualité au citoyen, a précisé à l'APS, Mme Benziada en marge du passage de la télédiffusion analogique à celle numérique à la station Mezghitane de Jijel.

La cessation de la télédiffusion analogique en Algérie est à sa deuxième phase qui touchera 19 wilayas, a ajouté la même cadre en soulignant que la première phase avait concerné en juin passé cinq wilayas et la troisième concernera les autres wilayas restantes.

La technologie de la télédiffusion numérique terrestre permet de recevoir six chaînes du bouquet de la télévision publique avec une qualité supérieure de son et d'image, a ajouté la même source qui a relevé que la troisième phase est "prévue pour le premier trimestre de l'année prochaine".

La télédiffusion numérique offre l'avantage de ne pas requérir à de gros appareils ainsi qu'une consommation modérée d'énergie, a noté de son côté, Houari Riadh, chef du centre de télédiffusion de Mezghitane.

CENTRE UNIVERSITAIRE DE NÂAMA Ouverture de 4 nouvelles spécialités

Quatre nouvelles spécialités seront ouvertes à la faveur de la saison universitaire 2020-2021 par le centre universitaire Salah Ahmed de Nâama, a-t-on appris du directeur des études de cet établissement d'enseignement supérieur Belabed Zakaria.

Les nouvelles spécialités sont représentées dans les domaines des télécommunications, des sciences de la matière, du génie civil, de l'installation en génie mécanique (licence en sciences technologiques), des applications des statistiques (master en mathématique) et éco-biologie des plantes (master dans les sciences naturelles et la vie), a-t-il dit.

Tous les moyens relatifs à la recherche au niveau des laboratoires ont été mis à la disposition



de cet établissement, dans le but de développer les applications et renforcer les connaissances scientifiques des étudiants qui doivent rejoindre ces nouvelles spécialités, en plus de la dotation de nouveaux laboratoires au

deuxième pôle relevant de ce centre universitaire en matériel et outils de recherche dans le domaine de développement des énergies propres, a souligné M. Belabed.

Le centre universitaire de Nâama

entend recevoir, au début de la nouvelle saison universitaire, 945 nouveaux étudiants et atteindre un nombre total de 5.500 inscrits répartis sur six domaines d'enseignement.

Il est prévu l'organisation d'activités pédagogiques et d'enseignement dans ce centre durant la nouvelle année universitaire en appliquant le système de vacances dans le mode d'enseignement présentiel, a-t-on fait savoir.

Les études seront dispensées à distance via la plateforme numérique et conformément au protocole sanitaire de prévention contre la pandémie de la Covid-19 pour ce qui est des cours en mode présentiel, a indiqué le directeur des études du centre universitaire Salah Ahmed de Nâama.



FOOT/ LIGUE 1 (ES SÉTIF)

Bouguelmouna mis en demeure (club)



L'attaquant de l'ES Sétif El-Habib Bouguelmouna, a été mis en demeure par la direction pour "absence injustifiée", a annoncé le pensionnaire de la Ligue 1 de football hier.

"Après l'échec de la tentative de prendre contact avec le joueur, toujours aux abonnés absents depuis la séance d'entraînement de reprise effectuée à l'issue du match de la 1re journée du championnat, l'absence du Bouguelmouna est devenue injustifiée pour l'avoir prolongé sans autorisation. Le club a décidé d'envoyer une mise en demeure au concerné, via un huissier de justice, pour l'inciter à revenir et comparaître devant le Conseil de discipline", a indiqué l'Entente dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook.

L'ancien buteur de l'USM Bel-Abbès a été autorisé à s'absenter pour des affaires personnelles, rattachant ainsi les deux premiers rendez-vous du championnat, en déplacement face à l'USM Alger (victoire 2-0), et à domicile face au RC Relizane (1-1), avant de prolonger son séjour chez lui sans l'accord du club.

"Le huissier de justice a constaté ses absences à répétition lors des dernières séances d'entraînements, au cours desquelles le joueur est censé être présent", précise la même source.

Par ailleurs, le président du Conseil d'administration du club Fakhreddine Ketfi, s'est réuni ce mercredi avec les industriels de la ville de Sétif, à l'image d'Amar Seklouli, Salhi, Ibrahim

Larbaoui, et Assila Salim.

Fakhreddine Ketfi affirme que ces personnes cités plus haut, et d'autres hommes d'affaires, se sont engagés à prendre en charge les déplacements de l'équipe, à l'extérieur et à l'intérieur du pays, devant le chantage exercé par certaines parties", poursuit le communiqué.

Le club sétifien, engagé en Coupe de la Confédération africaine (CAF), sera en appel samedi prochain pour défier l'USM Bel-Abbès (14h00), à l'occasion de la 3e journée. L'Entente sera privée, notamment, des services du défenseur Ahmed Kendouci, suspendu pour deux matchs ferme par la commission de discipline de la LFP pour "faute grave".

Brèves

CAMP NOU

La Juventus écrase le Barça 3-0

La Juventus de Cristiano Ronaldo, auteur d'un doublé sur pénalty, a écrasé le FC Barcelone de Lionel Messi 3-0 au Camp Nou, mardi lors de la 6e et dernière journée de la phase de poules de la Ligue des champions. Grâce à leur victoire, les joueurs d'Andrea Pirlo effacent leur défaite 2-0 au match aller à Turin et terminent en tête du groupe G avec 15 points. Les deux équipes sont qualifiées pour les huitièmes de finale, prévus en février et mars.

R.S

FACE AU CLUB BRUGES

La Lazio difficilement qualifiée pour les 8e

La Lazio Rome a difficilement décroché mardi son billet pour les huitièmes de finale de la Ligue des champions grâce à un match nul (2-2) face au Club Bruges, passé tout près de l'exploit à dix contre onze à Rome. Seule équipe italienne invaincue dans la phase de poules, la formation de Simone Inzaghi s'invite parmi les seize meilleurs clubs européens pour la première fois depuis vingt ans.

R.S

ANGLETERRE

Après sa fracture du crâne, Raul Jimenez a quitté l'hôpital



Attaquant international mexicain Raul Jimenez, victime d'une fracture du crâne lors d'un match de Premier League contre Arsenal, lors d'un violent choc de tête avec David Luiz, a quitté l'hôpital, a indiqué mardi son club Wolverhampton.

"Raul Jimenez a été autorisé à quitter l'hôpital et il se repose désormais chez lui avec sa famille", ont indiqué les Wolves sur leur compte Twitter. Raul Jimenez avait dû être opéré après que sa tête et celle du Brésilien David Luiz se sont heurtées violemment à l'occasion d'un duel aérien, au tout début de la rencontre remportée par l'équipe des Midlands contre les Gunners (2-1), il y a une dizaine de jours. Le médecin du club, Matt Perry avait estimé que le joueur se remettait bien, même s'il n'est pas encore possible de savoir quand, ni même vraiment si, il pourra rejouer. L'attaquant de 29 ans avait cependant fait part sur Twitter de sa ferme intention de revenir "vite sur le terrain". L'événement a conduit plusieurs personnalités du football telles que Jürgen Klopp, Pep Guardiola ou Alan Shearer, à demander l'instauration de changements temporaires lorsqu'un joueur subit une commotion à la suite d'un choc, comme au rugby. De nombreuses personnalités avaient aussi critiqué Arsenal pour avoir laissé David Luiz finir la première période avec un gros bandage autour du crâne.

R.S

LIGUE DES CHAMPIONS (PSG-BASAKSEHIR)

Le match interrompu pour propos racistes supposés du quatrième arbitre

Le match de Ligue des champions entre le Paris SG et les Turcs de Basaksehir Istanbul a été interrompu à la 16e minute mardi et les joueurs sont rentrés au vestiaire, après un incident supposé raciste impliquant le quatrième arbitre de la rencontre.

Le staff des Turcs et les joueurs, suivis par ceux du PSG, ont pris la décision de quitter la pelouse après l'exclusion de l'entraîneur adjoint stambouliote Pierre Achille Webo, dénonçant des propos racistes du quatrième arbitre à son encontre. Après un premier quart d'heure de jeu électrique, alors que le score était de 0-0, le quatrième arbitre Sebastian Coltescu a demandé à l'arbitre principal d'intervenir pour calmer Pierre Achille Webo, trop véhément après une décision arbitrale. C'est alors que Webo estime avoir été désigné par le terme "negro" avant de recevoir un carton rouge de la part d'Ovidiu Hategan, arbitre principal, roumain comme le quatrième arbitre Sebastian Coltescu.

Le remplaçant de Basaksehir, le Franco-Sénégalais Demba Ba, a alors demandé au corps arbitral



pourquoi il désignait une personne selon sa couleur quand elle était noire et autrement quand elle était blanche. Des joueurs du Paris

SG, notamment Neymar, Mbappé et Marquinhos, sont également venus demander des explications. Au bout de plusieurs minutes de

discussion, les joueurs du Basaksehir ont quitté la pelouse, suivis par ceux du club parisien.

R.S

DORTMUND

Youssoufa Moukoko plus jeune joueur de l'histoire de la C1

L'enfant prodige du Borussia Dortmund Youssoufa Moukoko est devenu mardi le plus jeune joueur de l'histoire de la Ligue des champions, à 16 ans et 18 jours. Le jeune Allemand est entré en jeu à Saint-Petersbourg à la 58e minute du match contre le Zénit alors que le score était de 1-0 pour les Russes. Le 21 novembre, il avait établi le nouveau record de jeunesse en Bundesliga, en débütant à l'âge de 16 ans et un jour contre le Hertha Berlin, pour les cinq dernières minutes du match (victoire 5-2). En C1, le record appartenait depuis novembre 1995 au Nigérian Celestine Babayaro, qui avait

disputé sa première rencontre de la compétition reine avec Anderlecht alors qu'il était âgé de 16 ans et 87 jours. Moukoko, qui possède aussi un passeport camerounais, est déjà célèbre en Allemagne pour ses statistiques d'extraterrestre dans les catégories de jeunes. Engagé à 12 ans dans le championnat U17, il y a marqué 90 buts en 56 matches. A 14 ans, il a été surclassé en U19, et inscrit 47 buts en 25 matches. Cette année en septembre, il a connu ses deux premières sélections en équipe nationale des moins de 20 ans à 15 ans! Talent exceptionnel, il a été recruté par le Borussia

Dortmund à 12 ans, alors qu'il jouait au FC St Pauli à Hambourg, où son père, allemand, l'avait fait venir du Cameroun. Trois ans plus tard, il a déjà en poche un contrat en or signé à 14 ans avec Nike, compte 700.000 abonnés sur le réseau social Instagram et semble insensible à l'agitation qui commence à l'entourer. "Youssoufa a beaucoup de talent, mais son chemin ne fait que commencer", modère cependant Sebastian Kehl, le manager de l'équipe pro: "La marche vers les professionnels est haute. C'est un processus, il faut lui donner le calme et le temps nécessaires".

R.S

AFFAIRE DES JOUEURS BLOQUÉS À L'AÉROPORT DE BANJUL

La Fédération gambienne sanctionnée par la CAF

La Confédération africaine de football a infligé à la fédération gambienne une amende de 100 000 Dollars américains dont 50 000 avec sursis suite au blocage de la sélection gabonaise à l'aéroport de Banjul pendant toute la nuit, quelques heures avant son match comptant pour la 4e journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2021 en novembre dernier, a annoncé mardi soir la CAF. "Le Jury Disciplinaire de la CAF a décidé d'infliger à la fédération gambienne une amende de 100

000 USD (Cent Mille Dollars Américains) dont 50 000 USD (Cinquante Mille Dollars Américains) avec sursis à condition que la fédération gambienne ne soit pas reconnue coupable d'une infraction similaire au cours des vingt-quatre (24) prochains mois" indiqué la CAF dans un communiqué publié sur son site officiel. A leur arrivée en Gambie, les joueurs de l'équipe nationale gabonaise sont restés bloqués à l'aéroport pendant plus de cinq heures. Toute la délégation de l'équipe gabonaise y a passé la nuit, dormant sur le sol de l'aéro-

port. Selon le Jury Disciplinaire de la CAF, la fédération gambienne n'a pas respecté les valeurs de loyauté, d'intégrité sportives et les règles du Fairplay concernant l'accueil de la délégation gabonaise. D'autre part, le Jury disciplinaire de la CAF a décidé d'imposer une amende de 10 000 USD (Dix Mille Dollars Américains) pour manquement aux valeurs sportives et d'intégrité à la Fédération gabonaise de football pour le comportement regrettable de son joueur Pierre Emerick Emiliano François Aubameyang qui a pu-

bliquement diffusé sur les réseaux sociaux des contenus "offensants et dégradants, portant atteinte à l'honneur et à l'image de la Confédération africaine de football", estime la même source. Ces décisions peuvent être attaquées devant le Jury d'Appel de la CAF conformément aux dispositions du Code Disciplinaire de la CAF. Celui qui entend interjeter appel doit annoncer son intention par écrit dans un délai de trois (3) jours à compter de la communication de la décision, explique l'instance.

R.S

FOOT/ LIGUE 1 (3E JOURNÉE)

Premier derby algérois de la saison à Dar El-Beida

La 3e journée du championnat de Ligue 1 de football, prévue demain et samedi, sera marquée par le choc entre la JS Kabylie, à la recherche de son premier succès, et le tenant du titre, CR Belouizdad, alors que le premier derby algérois de la saison : Paradou AC – MC Alger, sera également à suivre.



Après deux matchs nuls de suite, la JSK espère décrocher sa première victoire de la saison, face à un adversaire qui ne lui réussit pas souvent dans son ancre du 1er Novembre de Tizi-Ouzou. Le Chabab, auréolé de sa qualification au prochain tour de la Ligue des champions d'Afrique, compte réussir ses débuts en championnat, après avoir réalisé jusque-là trois succès en autant de matchs, d'abord en Supercoupe d'Algérie face à l'USM Alger (2-1), et à deux reprises contre les Libyens d'Al-Nasr en C1, sur le même score (2-0).

L'ES Sétif (4 pts), tenue en échec chez elle par le RC Relizane (1-1) après un premier succès à l'extérieur face à l'USM Alger (2-0), sera en appel pour défier l'USM Bel-Abbès (1 point), minée par les problèmes internes. Battue mardi à domicile face au MC Alger (1-2) en mise à jour de la 1re journée, l'USMBA doit sortir le grand jeu pour souffrir l'Entente, capable de damer le pion à la formation de la "Mekerra", dont l'entraîneur Lyamine Bougherra a décidé de boycotter l'équipe en raison de la non-qualification des nouvelles recrues. Le Paradou AC (2 pts) et le MCA (3 pts) s'affronteront au stade de Dar El-Beida, à l'occasion du premier derby algérois de la saison. Les statistiques sont largement en faveur du "Doyen", qui n'a jamais perdu face au PAC, depuis l'accession de ce dernier parmi l'élite.

L'US Biskra, qui a joué ses deux premiers matchs à la maison, soldés par une victoire face à la JSM Skikda (1-0) et un match nul face au NA Hussein-Dey (0-0), se rendra à l'Est du pays à l'occasion de son premier déplacement pour défier le NC Magra (3 pts), dont le secteur offensif est pour le moment le plus efficace du championnat avec 4 buts en deux rencontres. Le NA Hussein-Dey (2 pts), aura une belle occasion d'empocher son premier succès en accueillant l'AS Ain M'lila (3 pts), qui a démarré du bon pied en l'emportant à domicile contre le NC Magra (2-1), grâce à un doublé de son attaquant Demane. De son côté, le RC Relizane (2 pts) aura à cœur d'amorcer son départ, en recevant la JS Saoura (4 pts), dans une mission qui reste difficile pour les joueurs de l'entraîneur Si Tahar Chérif El-Ouezzani, d'autant plus que la formation de Béchar est capable de repartir avec les trois points de la victoire.

L'Olympique Médéa, qui a raté son départ en s'inclinant d'entrée face à la JS Saoura (0-1), est appelée à se racheter pour éviter de sombrer dans le doute. Le Champion de la Ligue 2 la saison dernière sera l'hôte du MC Oran (2 pts), tenu en échec lors de la 2e journée à domicile face à la JS Kabylie (0-0). L'USM Alger (1 point), dont la barre technique a été fortement perturbée en ce début de saison avec déjà deux changements opérés, se

rendra à l'Ouest du pays pour défier le WA Tlemcen (1 point), dans ce qui sera le deuxième déplacement de rang pour les Algérois, auteurs d'un match nul le week-end dernier à Béchar face à la JSS (2-2).

Le nouvel entraîneur français, Thierry Froger, attendu hier à Alger, devrait diriger son premier match sur le banc de l'USMA, lui qui avait déjà entraîné le club algérois lors de la saison 2018-2019.

Le WAT, battu le week-end dernier dans le derby de l'Ouest face à l'ASO Chlef (1-0), devra impérativement réagir pour éviter de se compliquer la tâche pour son retour parmi l'élite.

La JSM Skikda, battue lors de la première journée à Biskra (1-0) avant de voir son match en déplacement face au CR Belouizdad reporté, disputera son premier match à domicile face au CABB Arreridj (2 pts). En retrouvant le palier supérieur après 33 ans d'absence, la JSMS espère retrouver la sérénité, face à une équipe du CABB, capable du meilleur comme du pire. Enfin, le CS Constantine (2 pts) recevra l'ASO Chlef (3 pts) avec la ferme intention de décrocher la première victoire, en s'appuyant notamment sur sa nouvelle recrue et buteur Mohamed Bentahar, auteur d'un doublé lors du dernier match à Alger face au Paradou AC (2-2).

R.S

Brèves

FOOT / CAF

L'AG électorale au menu du Comité exécutif aujourd'hui

Les préparatifs de l'Assemblée générale (AG) électorale de la Confédération africaine de football (CAF) et le point sur les différentes compétitions seront à l'ordre du jour de la réunion du Comité exécutif (Comex) de la CAF, prévue ce jeudi au Caire, a indiqué l'instance hier. La séance du Comité exécutif de la CAF sera suivie le lendemain, vendredi, par une Assemblée générale ordinaire (AGO).

L'instance africaine publiera à l'occasion de cette AGO, la liste officielle des candidats à l'élection présidentielle de la CAF prévue le 12 mars prochain à Rabat. Quatre candidats sont en course pour la présidence de la CAF : le Mauritanien Ahmed Yahya, l'Ivoirien Jacques Anouma, le millitaire sud-africain Patrice Motsepe et le Sénégalais Augustin Senghor.

Le Malgache Ahmad Ahmad, qui briguit un second mandat à la tête de la CAF, avait été suspendu par la FIFA de toute activité relative au football (administrative, sportive et autre) aux niveaux national et international pour une durée de cinq ans, pour manquement à son devoir de loyauté, détournements de fonds, acceptation et distribution de cadeaux ou autres avantages et abus de pouvoir.

Parmi les autres points au menu du Comex, le rapport de la visite d'inspection de la Coupe d'Afrique des nations Côte d'Ivoire-2023, les règlements de la Ligue des champions féminine, les dates et sites de la Supercoupe 2020 et 2021 ainsi que l'ouverture des candidatures pour accueillir les prochaines compétitions de la CAF. Les membres du Comité exécutif de l'instance africaine aborderont également le litige avec le groupe Lagardère Sports, le bilan du mandat 2017-2020 et la confirmation de la nomination du directeur de la communication. Une visioconférence de presse à laquelle participera le président par intérim de la CAF, Constant Omari, aura lieu au même endroit, vendredi, après l'AGO.

R.S

FOOT/ COUPE ARABE DES CLUBS

L'UAFa revoit ses primes à la baisse

L'Union arabe de football (UAFa), a décidé de revoir à la baisse ses primes attribuées aux clubs participant à la coupe arabe, en raison de la pandémie du Covid-19, rapportent hier les médias locaux. Les participants à cette lucrative compétition ne bénéficieront désormais plus que de la moitié des émoluments qui leur avaient été consacrés avant la pandémie, précise la même source.

Le vainqueur aura ainsi droit à 3 millions de dollars au lieu de 6, comme ce fut le cas auparavant. Le finaliste, lui, se verra verser le montant d'1,5 million de dollars au lieu de 3 millions. La compétition, suspendue depuis quelques mois en raison de la pandémie, a repris ses droits le 2 décembre avec le déroulement de la demi-finale (aller) entre les deux clubs saoudiens Al-Shabab et Al-Ittihad (2-2).

Dans l'autre demi-finale disputée auparavant, le club marocain du Raja Casablanca s'était incliné le 12 février dernier en Egypte lors de la première manche face à Al-Ismaïly (1-0). L'Algérie était représentée à l'actuelle édition de la Coupe arabe par le MC Alger, le CS Constantine, et la JS Saoura. Le club algérois avait été éliminé en quarts de finale, alors que le CSC et la JSS en 16es de finale.

R.S

TIR SPORTIF / OPEN DES PYRAMIDES-2020

L'Algérie engagée avec huit tireurs

Une sélection nationale de tir sportif, composée de huit athlètes dont quatre filles, prend part, de mercredi à vendredi, à l'Open des Pyramides Egypte-2020 en ligne, a-t-on appris auprès du président de la Fédération algérienne de la discipline (FATS), Abderrazek Lazreg. Une liste de douze tireurs avait été retenue pour le rendez-vous égyptien, mais après les tests PCR de dépistage du Covid-19, le nombre a

été réduit à huit qui ont été par la suite regroupés au stand de tir de Chenoua à Tipasa. "L'Open des Pyramides-2020 en virtuel est une bonne initiative qui va permettre aux athlètes de renouer avec la compétition et la préparation après un arrêt de plus de huit mois en raison de la situation sanitaire liée au Covid-19", a indiqué à l'APS le président de la FATS, tout en espérant que ce tournoi ouvrira la porte à d'autres.

Quelque 300 athlètes (messieurs et dames), représentant l'Afrique, l'Asie et l'Europe, sont annoncés pour ce tournoi qui concerne les spécialités de carabine à air comprimé (10 mètres) et air pistolet (10 mètres). "Nos athlètes et staffs se réjouissent des retrouvailles après une si longue absence. Cette première compétition va leur permettre de renouer avec la compétition en prévision des prochaines échéances, en ces moments difficiles pour nous

tous", a souligné le Directeur technique national par intérim, Kamel Grine. Les épreuves se poursuivront jusqu'à vendredi qui sera consacré aux finales. Voici la liste des athlètes algériens retenus : Carabine air comprimé (10 mètres) : Réda Benziane, Mohamed Zakaria Nenni, Koceila Adoul, Saoucene El Hachemi, Insaf Hamdani. Pistolet (10 mètres) : Tayeb Mehali, Yamine La-louette et Hala Medjiah.

R.S

Brèves

VENEZUELA-USA

Maduro espère un "dialogue" avec la future administration

Le président du Venezuela Nicolas Maduro a indiqué mardi désirer ouvrir des voies de "communication et de dialogue" avec le futur gouvernement américain du président élu Joe Biden, après les multiples tensions sous la présidence de Donald Trump.

"Nous avons toujours été et serons toujours disposés à établir des relations de dialogue et de respect avec les dirigeants des États-Unis", a déclaré M. Maduro lors d'une conférence de presse à Caracas. M. Maduro a lancé plusieurs appels au dialogue à Joe Biden ces dernières semaines, espérant qu'il ne reprenne pas l'argumentaire de l'administration Trump qui le qualifie de dictateur et a reconnu le chef de l'opposition, Juan Guaido, comme le président par intérim.

Selon lui, "la politique de Donald Trump sur le Venezuela a échoué lamentablement".

Les États-Unis imposent de multiples sanctions au Venezuela, dont un embargo pétrolier depuis 2019, afin de renverser le régime socialiste.

Joe Biden, qui prendra ses fonctions le 20 janvier, a également dit que le leader vénézuélien "est simplement un dictateur", bien que les analystes pensent que l'administration démocrate se montrera plus modérée et préconisera une médiation internationale pour parvenir à une transition progressive.

AFGHANISTAN

Plusieurs victimes dans une explosion ciblant une base militaire

Plusieurs morts ou blessés sont à craindre mercredi dans un attentat à la voiture piégée visant une base militaire dans la province afghane de Ghazni (est), a déclaré un porte-parole du gouvernement local.

"L'incident s'est produit dans la localité de Mollah Noah Baba du district d'Andar, tôt le matin. Jusqu'à présent, nous ne disposons pas d'autres détails, mais nous allons essayer d'obtenir davantage d'informations", a déclaré le porte-parole Wahidullah Jumazada, cité par des médias.

Du personnel des forces armées a été dépêché dans la région après l'explosion, a-t-il précisé. Des témoins ont affirmé avoir entendu une forte détonation lorsqu'un véhicule militaire détourné et rempli d'explosifs a frappé la base militaire le long de l'autoroute Kaboul-Kandahar, dans cette région située à 125 km au sud de Kaboul. Les talibans ont revendiqué l'attaque, selon les médias. Cette attaque est la dernière en date d'une série d'attentats massifs à la voiture piégée contre des installations militaires dans le pays au cours des derniers mois.

NUCLÉAIRE

L'Iran exclut toute renégociation de l'accord de 2015

Le gouvernement iranien a exclu mardi toute possibilité de renégociation de l'accord historique sur le nucléaire conclu en 2015, connu sous le nom de Plan d'action global conjoint (JCPOA). Le JCPOA a déjà été discuté en détail il y a cinq ans et n'a pas besoin d'être renégocié, a déclaré lors d'un point de presse hebdomadaire Ali Rabieï, porte-parole du gouvernement iranien. "Aucun nouveau membre ne doit rejoindre l'accord sur le nucléaire de 2015", a-t-il ajouté, en réponse aux demandes de certains États de pouvoir participer à une éventuelle reprise des négociations sur le nucléaire. En 2018, le président américain Donald Trump a retiré unilatéralement Washington de cet accord, et a réimposé des sanctions contre l'Iran. Bien que le nouveau président élu américain Joe Biden ait envoyé un certain nombre de signaux suggérant que les États-Unis pourraient revenir dans le JCPOA, ses collaborateurs et certains pays européens ont appelé à renégocier certains points de l'accord, afin de demander notamment davantage de restrictions sur les activités nucléaires et sur le programme de missiles balistiques de l'Iran.

FRANCE (ASSASSINAT DE L'ENSEIGNANT SAMUEL PATY)

Cinq nouvelles personnes en garde à vue



Cinq hommes, soupçonnés d'avoir été en contact par téléphone avec Abdoullakh Anzorov, le terroriste russe tchétchène qui a décapité le professeur français Samuel Paty le 16 octobre, ont été placés en garde à vue lundi, a-t-on appris mardi de sources judiciaires et proches du dossier.

Les suspects, âgés de 18 à 21 ans,

tous d'origine tchétchène comme le tueur, ont été interpellés en Seine-Maritime (nord) et Haute-Loire (centre-sud), ont indiqué des sources proches de l'enquête sur l'assassinat du professeur, décapité près de Paris.

Les enquêteurs les soupçonnent d'avoir échangé par messagerie avec l'assassin de Samuel Paty, tué à la sortie d'un collège de

Conflans-Sainte-Honorine, en région parisienne.

Leur garde à vue peut durer jusqu'à 96 heures avant leur éventuelle mise en examen dans le cadre de l'instruction ouverte pour "complicité d'assassinat terroriste" et "association de malfaiteurs terroriste".

Dans ce dossier, 14 personnes font déjà l'objet de poursuites, dont six

collégiens. Cinq d'entre eux ont été mis en examen pour "complicité d'assassinat terroriste", accusés d'avoir désigné le professeur de 47 ans à Anzorov, un réfugié de 18 ans. Brahim China, le parent d'élève à l'origine de la campagne de dénigrement du professeur, et l'Abdelhakim Sefrioui, qui l'avait soutenu, sont également poursuivis pour "complicité".

CHINE

Pékin s'oppose fermement à la vente d'armes américaines à Taiwan

Un porte-parole de l'armée chinoise a exprimé mardi sa ferme opposition à la vente américaine de systèmes de communications militaires à Taiwan.

Ren Guoqiang, porte-parole du ministère de la Défense nationale, a fait ces remarques en réponse à des informations selon lesquelles le département d'Etat américain a approuvé la vente de systèmes de communications militaires d'une valeur d'environ 280 millions de dollars à Taiwan. Cette vente d'armes américaines à Taiwan viole gravement le principe d'une seule Chine et les trois communiqués conjoints sino-américains, en particulier le communiqué du 17 août, a déclaré M. Ren.

Il a souligné qu'une telle mesure représentait une ingérence flagrante dans les affaires inté-

rieures de la Chine, portait gravement atteinte à la souveraineté, à la sécurité et à l'intégrité territoriale de la Chine, nuisait aux relations bilatérales et militaires entre les États-Unis et la Chine et sapait la paix et la stabilité entre les deux rives du détroit de Taiwan. Réitérant que Taiwan est une partie inaliénable de la Chine, M. Ren a souligné que la question de Taiwan avait trait aux intérêts fondamentaux de la Chine et ne tolérerait aucune ingérence extérieure. Il a exhorté la partie américaine à mettre fin à la vente d'armes et aux contacts militaires avec Taiwan afin d'éviter des conséquences désastreuses pour les relations bilatérales et militaires entre la Chine et les États-Unis, ainsi que pour la paix et la stabilité entre les deux rives du détroit de Taiwan.

DÉFENSE

Le Japon veut installer le système antimissile Aegis sur des navires

Le Japon prévoit de construire deux navires équipés du système de défense antimissile américain Aegis Ashore, après que l'opposition a forcé le gouvernement à abandonner sa version terrestre, a annoncé le ministre de la Défense hier. Tokyo avait annoncé en juin dernier l'abandon du déploiement sur son sol du coûteux système de défense antimissile dans deux départements japonais, face à des problèmes techniques, à des coûts de plus en plus

lourds et à son impopularité. Le gouvernement souhaite approuver ce nouveau projet dès la semaine prochaine, selon la chaîne de télévision publique NHK. Le porte-parole du gouvernement Katsunobu Kato a plus tard ajouté que le plan est "destiné à établir un système de défense de l'ensemble du Japon en permanence avec un système de défense de missile balistique". Le système de défense antimissile Aegis Ashore avait été approuvé en 2017 par le gou-

vernement nippon, à une époque où la Corée du Nord multipliait les essais balistiques à proximité du Japon. L'acquisition était vue également à l'origine comme un moyen de rapprochement avec le président Donald Trump qui poussait les alliés de Washington à acheter des armements américains.

L'achat et l'entretien sur 30 ans de deux unités Aegis Ashore avaient été évalués à 4,2 milliards de dollars.

DJIBOUTI

La date des présidentielles fixée au 9 avril 2021

Les élections présidentielles auront lieu à Djibouti le vendredi 9 avril prochain, selon un décret présidentiel publié mardi à l'issue du conseil des ministres. Actant également la convocation du collège électoral, ce document indique que dans l'éventualité où aucun candidat n'aurait obtenu la majorité absolue de suffrages exprimés, un second tour aurait lieu le vendredi 23 avril 2021 entre les deux candidats ayant réuni le plus grand nombre de suffrages dans les mêmes conditions. Les dernières élections présidentielles qui se sont tenues en 2016 à Djibouti ont opposé l'actuel président Ismail Omar Guelleh, au pouvoir depuis 1999, qui se présentait pour un quatrième mandat consécutif, face à cinq candidats, notamment Omar Elmi Khairah et Mohamed Daoud Chehem de la coalition de l'opposition, l'Union pour le Salut National (USN), ainsi que Mohamed Moussa Ali, Djama Abdourahman Djama et Hassan Idriss Ahmed (candidats indépendants).

PALESTINE

Correspondances à l'ONU sur les violations israéliennes

L'ambassadeur de l'Etat de Palestine aux Nations unies, Riyad Mansour, a envoyé des correspondances au Secrétaire général Antonio Guterres, au Président du Conseil de sécurité, Jerry Matthews Matijila, et au Président de l'Assemblée générale Volkan Bozkir au sujet des crimes perpétrés par Israël contre les Palestiniens, rapportent des médias palestiniens.



Mansour a déclaré, dans un communiqué, publié lundi par l'agence de presse palestinienne Wafa, que les lettres dénonçaient notamment des tirs contre quatre Palestiniens blessés lundi lors d'une incursion des forces d'occupation israéliennes dans le camp de réfugiés de Qalandia, en plus de l'assassinat par balles tirées par des soldats israéliens du Palestinien Nour Chakir (38 ans) à El Qods-Est occupée, le 25 novembre dernier.

Les lettres rendaient compte également du

meurtre par les forces d'occupation israéliennes de l'enfant Ali Abou Alia (13 ans), dans le village d'al-Mughayir, à l'est de Ramallah, le 4 décembre, selon la même source. Les lettres relevaient également la poursuite de la politique de colonisation israélienne, les opérations de démolition des maisons palestiniennes et les expulsions forcées des résidents. Dans ses correspondances, Mansour a exhorté la communauté internationale à "condamner toutes ces provocations et toutes les mesures visant à modifier la composition démogra-

phique, le caractère et le statut des territoires palestiniens occupés depuis 1967, y compris El Qods-Est".

"L'impunité d'Israël, puissance occupante, vis à vis des attaques directes contre les civils, dont des enfants, est devenue plus fréquente et choquante", a-t-il dit. Il a souligné que "les assassinats extrajudiciaires sont devenus une pratique systématique de l'occupation, qui équivaut à des crimes de guerre contre la population civile sous occupation".

R.I

LE PARLEMENT LIBYEN

Election du nouveau président le 21 décembre

La Chambre des représentants - le parlement libyen - qui s'est réunie mardi avec un quorum complet pour la première fois depuis plus de deux ans dans la ville de Ghadames, dans le sud-ouest du pays, a décidé de fixer la date du 21 décembre 2020 pour élire son président.

"Dans le cadre des efforts de réunification de la Chambre des représentants, afin qu'elle puisse

s'acquitter de ses obligations constitutionnelles, une session unifiée avec un quorum complet a été organisée dans la ville de Ghadames", a indiqué le parlement dans un communiqué.

L'ordre du jour proposé pour la prochaine session comprend la fixation à six mois du mandat de la Chambre des représentants, et la réélection de son président, a révélé le communiqué. Plus de 120 mem-

bres ont assisté à la session, a-t-il déclaré. "Afin de renforcer la confiance mutuelle et de donner une nouvelle occasion au reste des membres du parlement de se joindre aux discussions, il a été décidé que la prochaine session formelle se tiendrait également à Ghadames, sous la direction du membre le plus âgé du parlement, et avec les membres les plus jeunes comme rapporteurs", a ajouté le communiqué. La

Chambre des représentants avait déjà tenu une réunion consultative en novembre, avec la participation de plus de 100 membres. Depuis la chute du gouvernement de l'ancien dirigeant Mâammar El Gueddafi en 2011, la Libye peine à effectuer sa transition démocratique face aux violences croissantes et à la division politique du gouvernement entre autorités orientales et occidentales.

R.I

PRÉSIDENTIELLE

La Cour suprême inflige un cinglant revers à Donald Trump

La Cour suprême des Etats-Unis a infligé mardi un cinglant revers à Donald Trump, en refusant de se saisir d'un recours formulé par ses alliés pour bloquer la certification des résultats de l'élection présidentielle dans l'Etat de Pennsylvanie. Le temple du droit américain, qui compte trois magistrats nommés par Donald Trump sur neuf, n'a pas motivé sa décision, et aucun de ses membres n'a notifié être en désaccord. Le président républicain refuse toujours, plus d'un mois après l'élection, de concéder sa défaite face au démocrate Joe Biden, se présentant comme victime de "fraudes massives" sans présenter de preuves convaincantes. Il a introduit, avec l'aide ses

alliés, des plaintes dans plusieurs Etats-clés, mais quasi toutes ont déjà été rejetées par les tribunaux. L'une d'elle, portée par l'élu républicain de la Chambre des représentants Mike Kelly, contestait la légalité des votes par correspondance en Pennsylvanie. Après son rejet par la Cour suprême de cet Etat-clé, les plaignants s'étaient tournés en urgence vers la Cour suprême des Etats-Unis pour lui demander de geler toutes les opérations électorales le temps qu'ils développent leur argumentaire. En leur opposant une fin de non-recevoir, les neuf sages de la Cour mettent un terme à cette procédure et signifient qu'ils n'ont pas l'intention de se mêler des litiges post-électorales. Donald Trump

avait pourtant espéré que la haute cour, qu'il a profondément remaniée, interviendrait en sa faveur. Dès le lendemain du scrutin, il disait vouloir la saisir. En 2000, la haute juridiction avait interrompu un recomptage des suffrages en Floride, où George W. Bush ne disposait que de 537 voix d'avance sur le démocrate Al Gore, ce qui avait permis au républicain de remporter l'élection. L'Etat du Texas, dirigé par les républicains, a introduit mardi un autre recours devant la plus haute juridiction du pays pour demander l'invalidation des résultats dans quatre Etats-clés mais, selon les experts, il n'a pas plus de chances d'aboutir.

R.I

SELON LES NATIONS UNIES

Record de 80 millions de réfugiés et déplacés dans le monde

Le nombre de réfugiés et déplacés dans le monde a dépassé la barre des 80 millions à la mi-2020, un record, en pleine pandémie de Covid-19, a indiqué l'ONU hier. Dans un communiqué, le Haut-Commissaire de l'ONU pour les réfugiés, Filippo Grandi, a déploré que le monde ait atteint ce "sombre tournant", et averti que la situation allait empirer si "les dirigeants du monde n'arrêtent pas les guerres". "La communauté internationale ne parvient pas à préserver la paix", a-t-il dit, en soulignant que les déplacements forcés avaient doublé au cours de la dernière décennie.

En début d'année, le nombre de personnes, qui avaient été forcées de quitter leur foyer en raison de persécutions, conflits et violations des droits humains, s'élevait à 79,5 millions, et ce chiffre a dépassé les 80 millions à mi-2020, selon un rapport du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

Ce nombre de 79,5 millions inclut 45,7 millions de personnes déplacées dans leur pays, 29,6 millions de réfugiés et autres personnes déplacées de force hors de leur pays et 4,2 millions de demandeurs d'asile.

"Les conflits existants et nouveaux ainsi que le nouveau coronavirus ont eu des conséquences dramatiques sur leur vie en 2020", a indiqué le HCR dans un communiqué.

Malgré l'appel urgent lancé en mars par le secrétaire général des Nations unies en faveur d'un cessez-le-feu mondial pendant la pandémie, les conflits et les persécutions se poursuivent, déplore l'agence onusienne.

La violence en Syrie, en République démocratique du Congo, au Mozambique, en Somalie et au Yémen a provoqué de nouveaux déplacements au cours du premier semestre de l'année.

De nouveaux déplacements importants ont également été enregistrés dans la région du Sahel central en Afrique, où les civils sont soumis à une violence brutale, notamment des viols et des exécutions, selon le HCR. Le rapport souligne également que certaines des mesures prises pour freiner la propagation du Covid-19 ont rendu plus difficile l'accès des réfugiés à la sécurité.

Au plus fort de la première vague de la pandémie en avril, 168 pays avaient fermé totalement ou partiellement leurs frontières, 90 pays ne faisant pas d'exception pour les demandeurs d'asile. Depuis, avec le soutien et l'expertise du HCR, 111 pays ont trouvé des solutions pour garantir que leur système d'asile soit totalement ou partiellement opérationnel tout en veillant à ce que les mesures nécessaires soient prises pour freiner la propagation du virus. Malgré ces mesures, les nouvelles demandes d'asile ont diminué d'un tiers par rapport à la même période en 2019.

R.I

Le monde du Covid s'installe dans la durée ... et dans le totalitarisme

Quelle chance de voir ce qu'est un monde progressiste ! Qui aurait pensé, il y a un an de cela, que nous serions docilement plus ou moins coincés à domicile, en tout cas culpabilisés dès que l'on met un nez insolent dehors, libre, au grand air, alors qu'il n'y aurait pas de nécessité impérieuse de ne pas s'autoconfiner ? Qui aurait pensé qu'il deviendrait criminel de voir ses proches, de faire des bisous à sa grand-mère, de chahuter avec ses frères et sœurs ? Qui aurait osé imaginer des prétentieux affirmer sur les plateaux-télévisés que Noël et Nouvel An doivent être remis dans les cartons de l'Ancien monde, du monde libre, puisqu'ils sont devenus des "clusters" désormais et que le confinement est lui le mode normal et permanent d'existence ? En France, on joue carte ouverte, à Moscou et en Russie on tente une version adoucie, mais l'enjeu est le même : mettre à mort la civilisation dans laquelle nous avons grandi et favoriser l'impasse de ce nouveau monde, inhumain.

Inhumain dans le sens direct du terme, puisque l'Homme n'y a plus sa place, puisqu'il n'est qu'un danger pour l'autre et pour soi, puisqu'en toute logique il doit donc en disparaître dans son humanité et n'être qu'un sac de molécules hermétiquement fermé par le nombril. Ce que je me demande, c'est ce qu'il faudra encore pour qu'une force politique puisse regrouper les mécontentements individuels. Car de ce côté, c'est la grande pénurie... Ne vous faites pas d'illusions, les mesures liberticides qui sont adoptées dans nos pays ne sont pas temporaires. Au printemps encore, nos dirigeants faisaient semblant de nous expliquer, la main sur le cœur, la larme hésitante au bord de la paupière, le regard empathique et la voix légèrement tremblotante - juste ce qu'il faut, pas plus pour ne pas surjouer la scène de la compassion et du sacrifice nécessaire du peuple pour la Grande Guerre sanitaire - que c'était temporaire. Il faut faire un effort à un moment et tout rentrera dans l'ordre. Ensuite, au début de l'automne, il semblait qu'un vaccin aussi rapide que miraculeux allait sauver l'humanité des virus, il fallait donc faire encore un effort en attendant.

Maintenant, le temps de l'effort est terminé, celui de l'adaptation forcée est arrivé.

L'état d'urgence sanitaire, le couvre-feu, le confinement, le masque obligatoire (bientôt même au domicile), la destruction des services publics de l'enseignement, de la justice ou de la médecine - paradoxalement au nom d'une survie biologique se voient partout à des degrés divers. Une économie de proximité, qui doit passer son chemin ou se défaire dans le numérique et dans les transnationales. Chaque pays adapte plus ou moins en fonction du niveau de soumission de la population, mais tout est orienté vers le même but : la transformation de la société par la mise à mort de la résistance collective et individuelle, du fonctionnement normal des institutions réduites à un rôle répressif et de l'économie nationale pour faire plier et les Etats, dont le déficit explose, et les individus mis en situation de survie et ayant d'autres problèmes plus urgents, que réfléchir sereinement à ce qui se passe.

Ainsi, le référent temporel change.



En France, l'état d'urgence sanitaire (sauf sursaut du Conseil constitutionnel), dont on ne sort pas, va être prolongé jusqu'au 16 février 2021 et le régime transitoire de sortie jusqu'au 1er avril 2021. A Moscou, alors que la propagande fin du monde prend une ampleur à faire pâlir d'envie (ou d'horreur) la Pravda, le maire de Moscou a adopté des mesures locales, sans contrôle ni parlementaire, ni fédéral, ni judiciaire, jusqu'au 15 janvier 2021. Certes, formellement il n'y a ni confinement, ni port du masque obligatoire dans la rue, ni couvre-feu comme en France, mais, pour l'essentiel, les écoles et les universités moscovites passent obligatoirement à distance (et il recommande au Gouvernement in fine de faire pareil, oubliant la hiérarchie des normes), tout ferme à 23h, les QR Codes pour aller dans des établissements le jour sont fortement "recommandés", il est fortement recommandé aux écoliers et étudiants d'être en isolement, les personnes âgées de plus de 65 ans également et leurs cartes de transport gratuites ou à tarif réduit sont suspendues. C'est une version allégée de ce qui se passe en France, même si les associations de restaurateur ont déjà annoncé qu'avec les QR Codes la fréquentation a baissé et qu'à ce rythme-là c'est environ 50% des établissements qui peuvent fermer d'ici la fin de l'année - la vente à distance ne compense rien, finalement. C'est fait pour durer. En France, c'est annoncé plus clairement.

Oubliez le mot de "déconfinement", vous êtes à la maison et restez-y. De toute manière, vous n'avez plus d'argent pour sortir et l'on vous a aidé en réduisant les possibilités de sortir. Cela d'autant plus que dans le monde du Covid, le travail à distance doit être la norme, même s'il est beaucoup moins efficace, comme l'a constaté - avec surprise - le très politiquement correcte et progressiste dirigeant de la banque russe VEB, Igor Chouvalov. Pour lui, il n'y a pas dans sa banque de personnes qu'il ne soit pas nécessaire de faire sortir du travail à distance, car il est constamment nécessaire de communiquer, de se voir, d'échanger. A juste titre, il souligne que nous ne sommes pas prêts à travailler réellement à distance, pas seulement du point de vue technologique, mais humain. Sans même parler du manque d'efficacité du travail à distance, qui ne peut être qu'un moyen exceptionnel : "C'est très bien qu'il existe, quand il est impossible de se réunir. Mais ce n'est pas la même énergie, ni la même réactivité que nous avons avant ce régime. Beaucoup disent "Je travaille même plus". C'est vrai et je le vois moi-même : on organise beaucoup de conférences, on fatigue, mais je ne peux pas dire qu'il y ait plus de résultats." Et la crise économique qui s'intensifie quasiment dans tous les pays n'est pas sans rappeler les heures sombres de notre histoire. En Russie, la Cour des comptes annonce le risque d'un déficit incontrôlable des budgets des ré-

gions, même Moscou lance des obligations pour compenser son budget. Et la gestion globalisée du Covid, qui a déjà coûté très cher à nos économies nationales, ne va pas améliorer la situation dans les mois qui viennent. Mais au-delà des considérations socio-économiques, l'attaque contre les symboles et les valeurs de nos sociétés, étiquetées "anciennes" donc dépassées, n'est pas sans alerter. Les messes en France sont suspendues à des temps meilleurs, manifestement lorsque la population aura renié le Christ et que sans Dieu, tout sera permis. Surtout le pire. C'est le seul intérêt que cela présente. Ainsi, les délais de restriction couvrent les fêtes de Noël et de Nouvel An, nos repères civilisationnels doivent être détruits. Je cite : Mais pour certains invités de BFM TV, la question est toute tranchée : "Moi, si je devais avoir un avis purement scientifique et rationnel, je dirais plutôt d'annuler Noël et d'annuler la Saint-Sylvestre sans hésiter en fait", a ainsi estimé le médecin Julien Lenglet, qui voit les fêtes de fin d'année comme "un cluster national, géant, intergénérationnel qui est à l'origine d'une potentielle troisième vague, sans ambiguïté", tout en ajoutant que les Français n'ont pas cette "discipline collective" pour respecter les gestes-barrières dans la sphère privée, selon lui. Bien plus que le virus, car grande chance pour ces progressistes il y aura toujours des virus, le fond du problème semble être l'Homme.

L'Homme vivant, sociable, familiale. Qu'il faut transformer en sac de molécules fermé par un nombril hermétique, sac rangé entre quatre murs avant d'être rangé entre quatre planches. En attendant, l'optimisation des hôpitaux continue, les patients ont droit à des consultations virtuelles d'une qualité sans surprise, près de 100 000 lits ont été fermés entre 1993 et 2018, et en pleine crise les suppressions, et de postes et de lits, ne sont pas remises en cause, notamment dans l'Est. Dans l'Union européenne, la France est l'un des pays les plus désindustrialisés avec la fermeture de 2 500 000 d'emplois industriels depuis 1970... au profit des multinationales, qui sont particulièrement présentes en France, et des délocalisations. Et le Covid, avec pourtant la fermeture sélective des frontières qui avait assez naïvement provoqué l'attente d'une relance de la production intérieure, ne change rien à la donne, Renault, par exemple, va produire en Chine un véhicule électrique... destiné à la France. Bref, ce nouveau monde, qui se dessine, froid, inhumain, cachant le cynisme derrière un voile de rationnel, la barbarisation derrière le culte technologique, prend ses racines dans nos choix politiques antérieurs, il n'est que la radicalisation de nos erreurs passées. Mais aucune force politique, ni en France ni ailleurs, n'émerge aujourd'hui pour proposer une voie alternative. En ce sens, ce monde est véritablement global, avec tout le totalitarisme que cela suppose.